Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 58/1967 (1967)

Artikel: L'activité de la Commission nationale suisse pour l'Unesco dans le domaine de l'éducation au cours de l'année 1966-1967

Autor: Hummel, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115469

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'activité de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO dans le domaine de l'éducation au cours de l'année 1966-1967

La Commission nationale suisse pour l'UNESCO, présidée par M. Ernst Boerlin, de Liestal, compte 60 membres choisis par le Conseil fédéral dans les milieux suisses s'intéressant aux activités de l'UNESCO. Sa tâche principale est de reproduire en Suisse l'activité que l'UNESCO exerce sur le plan international. Elle s'occupe de problèmes pressants dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, conformément à l'esprit et au programme général de l'UNESCO. Parmi ces activités, il en est une qui les domine toutes: la promotion de la solidarité internationale. Il s'agit là en premier lieu d'un problème éducatif, et c'est pourquoi la Commission nationale suisse tient tellement à une étroite collaboration avec les milieux pédagogiques suisses.

Mais la Commission nationale se préoccupe aussi de certains problèmes pratiques dans le domaine de l'enseignement. Citons comme exemples la coordination des systèmes scolaires de nos cantons, ou l'enseignement des mathématiques et physiques modernes. (Du 16 au 20 janvier 1967, a eu lieu à Lausanne un colloque international sur la coordination des enseignements de mathématique et de physique.) Un autre sujet que la Commission nationale met en train est celui de « l'éducation permanente », c'est-à-dire l'harmonisation de l'éducation scolaire, de l'éducation extrascolaire et de l'éducation des adultes. Il s'agit là d'un thème fondamental qui nécessitera la coopération de tous les différents milieux intéressés. Comme dans d'autres domaines, la Commission nationale est appelée à jouer un rôle de catalyseur et d'organe coordinateur, du fait que la Suisse n'a pas de ministère de l'éducation.

En ce qui concerne les activités des sections de la Commission nationale spécialement occupées par des questions pédagogiques, nous nous bornons à citer ici quelques exemples.

Pour la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, l'année 1966 était placée sous le signe du vingtième anniversaire de l'UNESCO. La Commission nationale, et plus particulièrement sa section de l'information, ont saisi cette occasion de lancer une campagne pour orienter le grand public sur les buts et les activités de l'UNESCO.

Le 4 novembre, jour même du vingtième anniversaire de l'UNESCO, fut créée la « Fondation pour l'éducation des adultes de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO ». Le but premier de cette fondation est la formation des cadres pour l'éducation des adultes.

L'activité de la *section de l'éducation* de la Commission nationale s'est centrée sur le thème fondamental qu'est la promotion de la compréhension internationale parmi les jeunes. C'est ainsi qu'elle a par exemple:

— mis sur pied un concours destiné aux enseignants suisses sur le sujet: « Dans quelle mesure et comment l'école peut-elle contribuer à la compréhension envers les travailleurs étrangers? »

— organisé un séminaire sur les aspects culturels et sociaux de l'Afrique noire d'aujourd'hui, à Collonge-Bellerive, Genève,

— publié une anthologie « Der Tag, an dem Togo lächelte — UNESCO und Völkerverständigung »,

— développé le système des « écoles associées »,

— mis en circulation différentes expositions.

C'est dans ce but également qu'elle va organiser un colloque pour les rédacteurs et collaborateurs de la presse pédagogique sur « l'aide au développement du point de vue pédagogique », en novembre prochain, et tenir un séminaire sur l'Afrique arabe pour les enseignants de Suisse allemande, en novembre également.

La *section de jeunesse* s'est préoccupée des questions de l'éducation extrascolaire, spécialement de la création des clubs scientifiques en Suisse. Elle a en outre publié cinq fiches d'information pour animateurs de jeunesse sur les sujets suivants: la lutte contre l'analphabétisme, la jeunesse et l'UNESCO, les travailleurs étrangers, l'accueil de boursiers, le service des volontaires.

En collaboration avec le Cartel suisse des associations de jeunesse, elle met actuellement en œuvre une importante enquête sur la situation de la jeunesse suisse.

Charles Hummel
secrétaire général
de la
Commission nationale suisse
pour l'UNESCO